



Madame, Monsieur,

Jeudi 24 juillet, aux alentours de 19h30, notre commune a connu un épisode orageux et pluvieux d'une violence exceptionnelle. Tout un chacun a pu constater l'averse de grêle qui a blanchi notre commune suivie d'une pluie abondante, et en à peine 30mn il est tombé l'équivalent de 3 semaines de précipitations.

N'étant pas présent sur la commune lors de ces événements, j'ai été informé régulièrement de la situation que ce soit par mes adjoints ou par le chef de corps des sapeurs pompiers de Guénange.

Notre réseau de récupération des eaux pluviales est dimensionné et a été modélisé pour la pluviométrie normale de notre département. Les différents bassins de rétention situés sur la commune ont freiné un temps la montée des eaux. Puis les ouvrages hydrauliques se sont retrouvés en charge et incapables d'évacuer un volume d'eau supérieur à leurs contenances.

De nombreux quartiers de la commune ont subi des inondations, que ce soit sur le bassin versant vers la Moselle ou celui versant vers la See, voire même à Guélange. Des bâtiments communaux comme le multi-accueil, le centre social et la mairie ont également subi des dégâts de même l'hypermarché Intermarché a subi l'outrage des eaux.

Nos réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement sont régulièrement contrôlés par la société Véolia. Les bassins de rétention situés au Parc urbain ont été calculés et dimensionnés pour accueillir les écoulements des nouveaux lotissements.

Des moyens ont été immédiatement mis en œuvre par le corps local de sapeurs pompiers, assistés de collègues des communes avoisinantes. Plus de 200 sorties ont été recensées et même si les délais semblent longs, lorsque l'on est inondé, tous les appels ont été pris en compte. Jusque vendredi soir nos pompiers ont été à pied d'œuvre.

Pour leur dévouement et opiniâtreté, je remercie tous ces pompiers volontaires au service de la population, sans oublier les bénévoles de la Protection Civile qui sont intervenus pour préserver le multi-accueil.

A la demande des élus présents, la société Véolia qui entretient notre réseau d'assainissement a également dépêché un camion hydro-cureur qui a vidé de nombreuses caves et garages.

Maintenant il est l'heure pour tous de faire le bilan des dégâts et informer les assurances. La commune a envoyé un dossier à la préfecture pour une **reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**.

Dans cette épreuve difficile pour ceux qui ont subi des dégâts vous pouvez compter sur moi, sur l'équipe municipale mais également sur nos sapeurs pompiers qui ont travaillé sans relâche.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon soutien sans faille.

Jean Pierre LA VAULLÉE,
Maire de Guénange
et Conseiller Général.